

Atelier 4

La culture et le patrimoine au cœur des démarches de réparation

Président : Pierre SAINTE-LUCE

Participant et Participant : Hadj Ahmed ASSABA; André DELPUECH; Catherine DUBOIS LOYA; Maddie FRAYSSE; Cécile FROMONT; Fanny GLISSANT; Bernard HAYOT; Catherine LEONIDAS; Danielle MARCELIN; Ya MUTUALE BALUME; Michael NAINAN; Christine RENARD; Marie-Christine SALEM; Patrick SERRES; Ema TAVERNE DIAMIN

Pierre SAINTE-LUCE, Président du Conseil des Mécènes, ouvre l'atelier en relisant le texte du programme et rappelle les 3 questions qui vont structurer l'atelier.

- Comment intégrer la culture et le patrimoine dans la réflexion sur les réparations ?
- La question des restitutions concerne-t-elle aussi les outre-mers français ?
- Les artistes d'aujourd'hui peuvent-ils/elles nous aider à penser une politique de réparation pour aujourd'hui ?

Ya MUTUALE BALUME, président du collectif Africa 50, basé à Lyon, qui développe un volet mémoriel important sur la traite, les esclavages et la mémoire des tirailleurs en développant des activités de Culture et transmission.

Il propose de renverser le questionnement. Comment prendre la culture comme fondement, environnement, base de notre réflexion sur les réparations ?

Il faut partir de la culture, prendre conscience que c'est quelque chose qui nous donne de l'énergie et avoir une approche endogène plutôt qu'extérieure.

André DELPUECH, Conservateur général du patrimoine, membre du Conseil scientifique, Ancien directeur du Musée de l'Homme, ancien responsable de l'unité Amériques au Musée du Quai Branly, ancien responsable du Service Régional d'Archéologie de Guadeloupe rappelle que l'administration du patrimoine en France est centrée sur une vision occidentale qui s'intéresse en priorité aux vieilles pierres et aux statues qui peuplent nos Monuments Historiques. A part quelques roches gravées, les Monuments Historiques en Guadeloupe sont seulement des éléments d'architecture liés au pouvoir colonial.

Il s'agit donc de complètement renverser le paradigme.

Pour participer à ce changement de vision, la question de la diversité du recrutement doit être posée. Les métiers du patrimoine ne doivent plus être des métiers seulement de blancs, d'eurocéens, d'occidentaux.

Dans cette archéologie dite de l'esclavage, il faut se détacher de la vision déformée d'Indiana Jones et de la quête de trésors. Le patrimoine lié à l'esclavage est plus diffus, peu visible, « ingrat » et en même temps il reste fondamental pour donner un autre éclairage sur la vie des personnes esclavagées.

Patrick SERRES, président de Mémoires & Partages témoigne de son expérience à Bordeaux et fait part du besoin de décoloniser la culture institutionnelle. Le CAPC, musée d'art contemporain de la ville créé en 1970 qui se situe dans les anciens Entrepôts Lainé réservé aux denrées coloniales construit au XIXème siècle. A aucun moment, il n'existe dans ce lieu, un panneau, une explication qui indique cette histoire [note FME: la situation a changé en Septembre 2024]. Les nombreux visiteurs du lieu ne sont pas informés de la raison d'être première du lieu qu'ils ont parcouru. Le plaidoyer fait auprès de la nouvelle mairie de Bordeaux les invitait à prendre à bras le corps ce travail à faire qui peut rejoindre la réparation.

Un autre élément important: le rôle central des cérémonies du 10 Mai qu'il faut s'efforcer d'étendre sur l'ensemble du territoire.

La loi Taubira a provoqué un renversement. Aujourd'hui, un professeur qui ne traite pas le sujet de la traite et de l'esclavage doit s'expliquer devant le rectorat si les parents d'élèves le signalent. Cet acquis a aussi créé une demande qui se voit dans la fréquentation des parcours consacrés aux négriers proposés par l'association à Bordeaux.

A l'inverse, la commémoration du 10 Mai qui se rattache à la reconnaissance du crime contre l'humanité n'est pas aussi largement célébrée. Existe-t-il une petite commune qui se permettrait le luxe de ne pas faire de cérémonie le 11 novembre ? A l'inverse, ils sont légion ceux qui se permettent de ne rien faire le 10 Mai.

La commémoration peut être une forme de réparation, notamment lorsqu'elle donne lieu à des activités culturelles et de médiation, à l'explicitation des liens historiques avec cette histoire qui l'ancrent dans l'esprit de tous.

Cécile FROMONT, Historienne de l'art, professeure à l'Université d'Harvard, membre du Conseil Scientifique rebondit sur la notion d'inégalité entre les différents pans du patrimoine. Peut-être faut-il plus y penser en terme d'asymétrie.

Car on ne parle pas de la même chose. Il s'agit d'une question de recherche historique d'avoir l'objectif d'intégrer les civilisations africaines et américaines dans le même mouvement que les civilisations européennes comme elles viennent au même moment dans les territoires de la traite et de l'esclavage.

Il faut oser reconnaître quand on n'a pas le savoir, continuer à penser cet asymétrie pour reconnaître les éléments que l'on n'a pas : c'est essentiel pour pouvoir avancer dans la connaissance, avoir quelque chose de plus riche à commémorer, célébrer.

André DELPUECH précise qu'il évoquait une inégalité dans le traitement par le regard institutionnel, visible notamment dans la manière dont sont réparties les collections entre les différents musées (au Louvre, au musée d'Archéologie Nationale, au musée du quai Branly...)

Danielle MARCELINE, Martinique, avocate honoraire, Psdte conseil exploitation, ancienne adj Maire Fort de France, membre du comité de déontologie de la FME
Quel patrimoine est concerné ? Plutôt que de penser la question uniquement depuis la France hexagonale (politiques de restitutions), il est intéressant de se poser la question

de ce que l'on peut faire sur place [en Outre Mer] en termes de conservation et de restauration. La présence des cimetières, des traces matérielles mais également tout le patrimoine immatériel et des pratiques culturelles transmises désigne un ensemble à préserver. Et si nécessaire, par le biais de dispositions légales.

Comment le faire ? Donner plus de moyens aux associations qui interviennent sur place au sein des territoires. Il faut réunir les forces en permettant à d'autres acteurs sur le territoire ou à l'extérieur par des accompagnements pour participer à la défense de ce patrimoine. Il nous faut une législation plus protectrice et faciliter l'inscription de lieux et de pratiques à l'UNESCO.

De ce fait, sur place, les descendants pourront participer à la conservation de ce patrimoine matériel et immatériel.

Catherine LEONIDAS, 1ere adjointe de la municipalité de La Rochelle rappelle l'historique de la politique culturelle et patrimoniale mise en place par la Ville. Dès 1982, la Ville a acheté un hôtel particulier appartenant à une famille de planteurs installée en Haïti, devenu le Musée du Nouveau Monde qui est à destination de tous les publics et surtout aux scolaires. On montre en quoi la magnificence des hôtels particuliers vient du travail des esclavagés.

En 2015, la ville a commandé à Ousmane Sow une sculpture en l'honneur de Toussaint Louverture qui trône dans la Cour de l'hôtel particulier. Il s'agit d'une symbolique forte de le faire rentrer ainsi au cœur de ce Monument Historique.

En 2024, la ville a été la première à accueillir une cérémonie nationale du 10 Mai hors de Paris à l'occasion de l'inauguration de la sculpture réalisée par Filippo, jeune artiste haïtien représentant *Clarisse*, nourrice née en esclavage qui, une fois à la Rochelle a demandé son affranchissement. Elle nourrit au sein l'enfant de son maître alors que son enfant à ses pieds le demande. Réalisée par un jeune artiste haïtien, Filippo, la statue s'est imposée sur lieu même de départ des bateaux négriers. La participation des scolaires à cette commémoration est un des éléments importants pour en faire un moment de transmission de la mémoire.

A cela s'est ajouté la réécriture des plaques de rue à l'instar de Bordeaux pour expliciter le parcours de certains négriers. Le travail de réécriture des plaques en collaboration avec des professeurs de l'Université de la Rochelle a été critiqué par certaines parties de la population.

Ya MUTUALE BALUME témoigne du fait qu'il existe une part de la population qui ne veut pas savoir.

A Lyon, le 1^{er} patrimoine inscrit à l'Unesco a été le quartier du Vieux Lyon puis le patrimoine immatériel de la gastronomie. L'Ambition d'Africa 50 est d'inscrire la ville comme capitale européenne de la rumba congolaise.

Les patrimoines immatériels vivants qui constituent la partie immergée et comme tout iceberg, l'essentiel est immergé. Sans être visible, elle soutient la partie émergée. C'est aussi en ce sens qu'il faut encourager une véritable inversion pour avoir une vision large, plus juste.

Christine RENARD, co-présidente de l'association des Anneaux de la Mémoire, Nantes évoque le projet d'un musée immatériel des colonisations et des décolonisations en s'appuyant sur les espaces muséaux existants. Elle évoque le

projet mis en place pour l'ancienne habitation caférière à la Grivelière en Guadeloupe. Il s'agit de mettre en valeur sur place et par les moyens techniques actuels en particulier numériques, à l'instar de l'exposition MANIFEST organisée par les Anneaux à Nantes en septembre 2024 avec un grand succès, les savoirs faire et les connaissances des chercheurs, en associant les artistes de façon très forte. L'idée est donc d'organiser des expositions temporaires dans les espaces muséaux existants et ainsi valoriser ce qui existe déjà sur tous les territoires en utilisant les outils numériques, pour des présentations le cas échéant simultanément dans plusieurs lieux géographiques.

Michael NAINAN, Association Kreyol, La Courneuve, par ailleurs directeur de Structure Enfance et Jeunesse fait part de son expérience auprès du public jeune. Le patrimoine est utilisé par l'association pour faire comprendre et connaître l'histoire, notamment pour compléter ou rappeler ce qui a été traité par l'école. L'idée est que tout le monde s'intéresse à cette histoire parce que c'est une histoire commune alors que beaucoup considèrent que c'est l'histoire des autres. Si travailler vers la réparation, c'est reconstruire un "nous": pour cela, il faut que tout le monde soit le destinataire des transmissions sur ces sujets. L'esclavage a été désigné comme crime contre l'humanité, pas crime contre une partie de l'humanité.

L'association a créé une pièce de théâtre avec lycéens sur la thématique qui est partie en tournée, occasion de rencontres avec d'autres jeunes. Les liens qui se dessinent ainsi permettent de ne pas cantonner la question aux Outre-Mer et à l'Afrique. Il témoigne du fait que le patrimoine culturel immatériel, et spécifiquement les pratiques du Gwoka et du Maloya avec les élémentaires dans le cadre des Parcours d'Education Artistique et Culturelle qui sont des outils précieux utilisés par les associations pour commencer à travailler sur une réconciliation de la population et pouvoir se projeter sur la réparation.

Pierre SAINTE-LUCE souligne la nécessité de modifier les questions de formation des professionnels du patrimoine (DAC et musées) avec des certificats de formation pour intégrer mieux ces questions dans les programmes. Il faut montrer les espaces qui existent déjà, améliorer les circuits de représentation.

Pierre SAINTE-LUCE pose la question aux participants pour savoir si nous avons à l'international des exemples d'un meilleur traitement de cette histoire dans les musées.

Cécile FROMONT: c'est une évidence que les autres pays ont une avance pour traiter ces questions. Les discours ont une histoire très différente selon l'héritage intellectuel universitaire et aussi muséal. Rejouer la compétition entre les différents empires coloniaux sur qui fait le mieux le travail de mémoire est limitant. En France, le travail de recherche a bien existé mais reste méconnu en raison de l'identité et d'imaginaire collectif de la population française.

Les expériences britanniques, portugaises ou espagnoles constituent des opportunités de collaboration pour écrire une histoire de l'esclavage pour les institutions françaises. Comment cette histoire commune est une opportunité pour construire un avenir européen?

Pierre SAINTE-LUCE évoque le réseau caribéen international du Mac qui montre ce

désir d'ancrer ces collaborations à un échelon régional.

Danielle MARCELINE :

Il est nécessaire de promouvoir la question de la conservation des archives et de leur numérisation. Pour le cas de la Martinique, Dominique Taffin lorsqu'elle était directrice des Archives territoriales avaient entamé un travail important.

Est-ce que la Fondation peut formuler des préconisations à cet endroit pour que ce travail soit poursuivi ?

L'importance de la conservation des archives et leur numérisation est à souligner pour que le travail historique ne se fasse à partir de présupposés.

Pierre SAINTE-LUCE évoque la question des risques liées à la conservation dans les Outre-Mer (hygrométrie, risques cyclones).

Hadj ASSABA, Alter Natives, indique que la société civile a aussi un rôle à jouer, première concernée par ces histoires. Il témoigne de son expérience de visite au Bénin où des objets étaient conservés selon des pratiques différentes de celles employées dans les musées occidentaux. Ayant été auditeur du colloque organisé en parallèle du départ des trésors royaux d'Abomey en 2021, il a fait part de son étonnement à ce qu'il ait été demandé aux partenaires béninois d'expliquer leur future manière de conserver les objets à leur retour. Ils sont les seuls responsables des décisions quant à leur conservation.

Carlo CELIUS, historien de l'art, directeur de recherche au CNRS, renvoie à la question d'asymétrie au niveau de la production des connaissances en notamment en ce qui concerne les techniques de construction et de conservation. En Europe, nous avons pris du temps à mettre au point du temps des techniques de conservation. Il faudrait investir dans la formation pour que soient développées des techniques de conservation en fonction de ces environnements et ces sociétés-là. L'investissement en temps de recherche n'a pas encore eu lieu. Il faut départager la question des restitutions et la conservation.

Christine SALEM, la Réunion, artiste, chanteuse musicienne, actrice.

A la Réunion, il y a 10 ans, découverte d'un camp de marrons qui est très peu connu proche de la ville d'Entre-Deux. Il est conservé par des associations qui sont fragiles financièrement. C'est un haut lieu de commémoration autour de la figure du Capitaine Dimitil. Même si des aménagements ont été effectués pour en améliorer l'accessibilité, il reste trop peu connu. Il y a des initiatives y compris de personnes privées, mais les soutiens financiers sont trop peu nombreux pour garantir une vie pérenne et une communication autour de ces sites.

Catherine DUBOIS LOYA, en charge du projet de la maison Schoelcher à Houilles, qui tient à évoquer le cas des conditions de conservation du Fonds Schoelcher, sous les toits de la mairie. Il n'y a pas qu'en Martinique et en Guadeloupe qu'il y a des problématiques de conservation. Une visite de la DRAC a constaté les problématiques, a indiqué les contraintes de conservation à respecter. Des fonds ont été débloqué pour

commencer un travail de numérisation. Cependant, la majorité du fonds reste sous la poussière, dans le cadre d'une commune de 33 000 habitants des Yvelines.

André DELPUECH : Myriam Cottias dans la table ronde d'ouverture a parlé de l'effet performatif du langage essentiel dans la démarche de réparation. Il souligne la nécessité de faire évoluer notre langage pour sortir des logiques néocoloniales. Pourquoi employer encore les termes dépassés et plus que discutables d'Outre-Mer et de métropole?

De même, l'administration du patrimoine reste trop franco-centrée ou plutôt hexagono-centrée. Les professionnels du patrimoine ont trop peu d'occasion pour se frotter à d'autres contextes. Ce cadre a été calqué sur les régions non hexagonales. Or, ce fonctionnement fait que les collègues des territoires non hexagonaux ont des difficultés à travailler avec leurs voisins géographiques, que ce soit dans la Caraïbe, en Amazonie ou dans l'Océan Indien.

L'histoire coloniale a fracturé ces espaces et par le biais de la culture, de projets communs de toute nature, il faut retisser du lien avec les pays voisins.

Il évoque l'exemple des restitutions des restes humains des Kalina de Guyane qui montrent que les mentalités ont changé dans les musées dans ces 20 dernières années, et en tout premier lieu au Musée du Quai Branly et au Musée de l'Homme. Un autre bel exemple en Martinique est celui du mémorial de l'Anse Bellay où suite aux fouilles d'un cimetière d'esclaves, les corps ont été réinhumés dans un caveau de manière très respectueuse.

Maddie FRAYSSE, chargée de diffusion de l'association Chercheurs d'Autres qui relie l'Occitanie et la Guyane voudrait relier la question des archives qui a été abordée précédemment autour des archives pour parler des traditions orales des Bushinenge et des Wayana.

L'objectif de l'association est de produire dans un cadre participatif avec les habitants, artistes, chercheurs des films, expositions et ateliers pour conserver et transmettre ces cultures qui se transmettent peu ou mal. C'est une manière de s'impliquer dans une forme de réparation. Les pillages et appropriations du patrimoine ont produit des mémoires culturelles fragmentées pour lesquelles des démarches de restitutions sont parfois insuffisantes. L'implication des artistes comme acteurs du changement se réalise dans le travail avec les praticiens de l'art Tembe, ce qui recouvre une charge symbolique importante puisqu'il s'agit d'un art originellement utilisé pour fuir les plantations.

D'ailleurs, elle regrette qu'aujourd'hui au Quai Branly, les œuvres des *Tembe man* ne bénéficient pas d'une médiation qui permette de transmettre le fort symbolisme attaché aux motifs décoratifs et à l'histoire de cette pratique artistique.

Pour une réparation par la circulation du patrimoine, un moment d'écoute au sein des territoires est nécessaire. Les peuples ont le droit de se gérer et gérer leur patrimoine comme ils l'entendent. Les propositions doivent être faites de manière horizontale et non pas dans la verticalité de prêts accordés selon les règles des gestionnaires culturels. Dans un autre temps, il faut organiser la valorisation de ces créations culturelles, à l'échelle locale mais aussi nationale : c'est pour cela que l'Association se

place comme un pont de transmission culturelle entre l'Occitanie et la Guyane. Un autre élément important à prendre en compte, la réflexion intergénérationnelle de la mémoire (coordonné par Thomas Mouzard et André Delpuech) *Sawa*: un programme qui a permis à des Wayana de différentes générations de venir voir les objets au sein des musées à Paris. Il a permis de permettre et réactiver une transmission de la mémoire au sein de ce groupe.

L'objectif de l'association est un travail en co-création entre ces 2 territoires pour faire comprendre que c'est notre histoire à tous.

Pierre SAINTE-LUCE : Les artistes d'aujourd'hui peuvent-ils nous aider à penser une politique de réparation ?

Christine SALEM a monté son groupe en 1997 et a volontairement choisi de faire du maloya, musique traditionnelle réunionnaise interdite jusqu'en 1981 dans les radios. Pour les artistes de musique traditionnelle, la case « Musiques du Monde » utilisée en hexagone ne permet pas d'accéder aux grands médias.

Le maloya a été classé comme Patrimoine mondial Immatériel 2009.

Aujourd'hui, dans les villes réunionnaises, la pratique en communauté du maloya s'est largement diffusée. Cela a permis une réconciliation avec "nous-mêmes".

La pratique du "maloya pétique" a permis de dépasser l'oubli du côté africain, de faire résonner à nouveau la langue des ancêtres.

Elle a rencontré des difficultés lors de certaines interventions dans le milieu scolaire qui rejetaient la part de mémoire de l'esclavage.

Il lui paraîtrait très important de mettre place une méthodologie pour répondre à la « haine réveillée en [s]toi » quand on parlait des violences vécues par les ancêtres. Comment enseigner sans réveiller la haine ? La musique peut être une des manières de relier ces exigences.

Fanny GLISSANT, productrice et réalisatrice, administratrice de la FME :

Pour elle, l'artiste est plutôt un aiguillon qui sert à régler des fractures, des traumatismes, des non-dits, des aberrations.

Elle souhaite aborder la question plutôt sous l'angle de la production de contenus. Quelle possibilité existe aujourd'hui pour la production de narratifs ? Le cinéma s'intéresse à des parcours individuels qui ne donnent à voir qu'une entrée, qu'une vision d'un problème. Son approche consiste à donner à voir et à réfléchir quelque chose de différent en proposant de multiplier les parcours intellectuels pour donner à voir quelque chose de différent. Au sein des *routes de l'esclavage*, l'idée était de montrer le caractère pléthorique des sources. En s'attachant à multiplier les histoires individuelles, le narratif va permettre de construire un socle commun.

Elle relève le fait que le film de Simon Moutaïrou témoigne d'un progrès énorme. Toute une filmographie qui proposait des détours avec des films de genre, parce que cela paraissait difficilement abordable de manière franche et frontale. Pour *Ni Chaînes ni Maîtres*, un récit historiquement vérifié dit, dans des langues vécues, sans passer par d'autres éléments

Une évolution qu'il faut souligner.

Pierre SAINTE-LUCE interroge Bernard HAYOT sur ce que la Fondation Clément a apporté en terme de réconciliation entre un acien propriétaire et la population martiniquaise?

Bernard HAYOT, chef d'entreprise du groupe Bernard Hayot, Président de la Fondation d'entreprise Clément, indique que la Fondation est avant tout devenu un lieu de rencontre qui a reçu, par exemple, en 2023 226 000 personnes, en faisant le lieu le plus visité de la Caraïbe. Dans ces 10 ans de fonctionnement, elle a accueilli 250 artistes de la Caraïbe.

Cette expérience l'a rendu témoin de l'éveil de l'intérêt pour le patrimoine avec la visite importante de nombreux scolaires. La Fondation Clément est devenu un lieu incontournable pour le patrimoine.

Ema TAVERNE, chargée de communication pour le Festival Mois Kréyol, a souhaité interroger M. Hayot; lui demandant s'il pensait vraiment que la Fondation permet vraiment de créer une réconciliation entre des anciens propriétaires et la population ? Ne rencontre-t-elle pas plutôt ce succès du fait du manque d'institutions culturelles semblables en Martinique ?

Elle tient à revenir à ce qui a été développé plutôt dans l'échange: le lieu de la localisation des archives n'est pas qu'une question technique. Les archives ne doivent pas être délocalisées et détachées du lieu en hexagone. Elles doivent être rendues accessibles aux populations concernées dans une proximité intellectuelle et physique. Elle souligne l'importance également de donner accès aux publics à un caractère contemporain, vivant et présent de la culture à l'ensemble des publics.

Bernard HAYOT répond en indiquant qu'à la fondation Clément le public vient voir du beau contemporain, rien sur le passé.

Christine SALEM raconte qu'il y a 15 ans, dans le cadre du montage d'un projet culturel de collectivité à la Réunion sur l'histoire du territoire, elle a proposé le carnet de son arrière grand-père, archive évoquant le devenir des terres après l'abolition de l'esclavage. Les interlocuteurs ont proposé une valorisation à 20 euros. Elle a refusé. D'autres personnes ont tout de même vendu leurs objets dans le cadre de ce projet et à la faveur de l'abandon du projet, la trace de l'ensemble a été perdue.

Catherine DUBOIS LOYA évoque le Centre d'art contemporain de la Graineterie à Houilles et la Biennale de la Jeune Création.

Avec son expérience, elle a remarqué que dans cette génération de jeunes artistes de 25 ans environ, au fur et à mesure évoquent de plus en plus ces questions coloniales et mémorielles. Elle a été témoin de cet attrait des jeunes créateurs pour ces questions relatives à ce que l'on est, à l'identité, à la question du d'où l'on vient. De plus en plus, ces travaux se basent aussi sur des archives.

Fanny GLISSANT signale qu'une question intéressante qui a été escamotée dans la question d'Ema. Devant un désengagement progressif de l'État et des institutions, va-t-on être réduit à un balancier entre des associations modestes, qui agissent à un niveau

local et des fondations privées avec leur argent qui vont définir des politiques mémorielles à la hauteur de leurs attentes et de leurs points de vue. Cette question-là se pose, elle n'est pas évacuée d'un revers de main.

L'idée est de réconcilier les mémoires grâce à ce projet européen avec les artistes et tous leurs savoirs. Un nouveau projet européen piloté par les Anneaux de la Mémoire s'ouvre d'ailleurs en 2025 et le souhait est bien sûr d'associer largement la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage et ses associations amies.

Patrick SERRES, Mémoires & Partages souhaite indiquer que les participants portent une volonté de voir une véritable réparation. Elle peut être multiforme. Il constate qu'elle est devenus un impératif d'aujourd'hui. En tant qu'acteurs, réunis dans le cadre de la FME, il s'agit de réfléchir aux moyens sur lesquels nous pouvons peser pour que ces exigences soient comprises de la société civile et des autorités. Il faudra avancer dans ces deux domaines.

Il revient sur la Loi Taubira qui a pu voir le jour car la société civile était mûre et que le politique a été mûr pour avancer. La culture est évidemment un maillon indispensable dans notre action. Mais il est nécessaire de lier tous les aspects ensemble (associations, culturels, étatiques). Dans la mesure où nous sommes tous convaincus qu'il faut passer à la réparation, le passage à l'action revient à tous les acteurs. Il est important de multiplier les approches pour avoir plusieurs flèches à son arc.

Il ajoute un commentaire sur la question de la Fondation Clément. Les visiteurs qui y viennent uniquement pour le rhum, en visitant ne peuvent pas sortir indemnes. Les 230 000 visiteurs, qu'on le veuille ou non, ne doivent pas sortir indemnes.

Carlo CELIUS tient à rappeler qu'il existe une résistance de certaines institutions représentatives qui légitiment certaines actions. A été évoqué le vocable de « Musiques du monde », l'un des objectifs serait de faire comprendre qu'il s'agit des musiques de France. De la même manière, l'art contemporain des Antilles françaises n'est que très peu visible à Beaubourg. Cela signifie que c'est une scène qui n'est pas considérée et intégrée dans la contemporanéité artistique.

Ce n'est pas qu'une question de mémoire de l'esclavage, il faut montrer ce que ces sociétés produisent.

André DELPUECH complète cette remarque en indiquant qu'on va souvent proposer aux artistes caribéens ou de l'Océan Indien d'être exposés plutôt au Quai Branly maintenant une sorte de catégorisation uniquement ethnologique de leur travail ; alors même que, pour une institution nationale, ils revendiquent légitimement d'être exposés au Centre Pompidou. Certains refusent d'ailleurs au motif qu'ils ont l'impression "d'être dans un ghetto ethnique".

